

# DOSSIER DE PRÉ-INSCRIPTION EN ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

## CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION :

Dossier du ..... au .....

N° CAF : .....

MSA

AUTRES

### RENSEIGNEMENTS SUR LE(S) ENFANT(S) À INSCRIRE

**1<sup>er</sup> enfant**

**2<sup>ème</sup> enfant**

Nom : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Date de naissance : .....

Mois prévu de la naissance : .....

Mois prévu de la naissance : .....

### STRUCTURES CHOISIES (voir page 2)

Choix 1 : .....

Choix 2 : .....

Nombre de jours de congés prévu sur l'année : .....

PLANNING DE PRÉSENCE ET MOIS D'ENTRÉE SOUHAITÉS : .....

Pour les plannings variables, veuillez remplir les deux tableaux

Planning 1	Heure d'arrivée	Heure de départ
Lundi		
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		

Planning 2	Heure d'arrivée	Heure de départ
Lundi		
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		

## STRUCTURES PROPOSÉES

### **Multi accueil (Crèches collectives)**

#### **Fabre d'Églantine**

Rue Jean Baptiste Perrin  
11000 CARCASSONNE  
De 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi

#### **Jeanine-Milhau**

1 Rue Racine  
11000 CARCASSONNE  
De 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi

#### **Jeux de cubes (Montredon)**

Hameau de Montredon  
11000 CARCASSONNE  
De 6h à 22h du lundi au vendredi

#### **Lous Friponnets (Caunes-Minervois)**

Rue du Tonnelier Barthas  
11600 CAUNES-MINERVOIS  
De 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi

#### **Le Petit Prince (Floure)**

2 Rue des Vignes  
11800 FLOURE  
De 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi

#### **Le Moulin à Comptines (Badens)**

micro crèche  
Le Moulin  
11800 Badens  
De 7h30 à 18h30 du lundi au jeudi

#### **Los Parpalhols (Pépieux) micro crèche**

22 Rue Achille Mir  
11700 PÉPIEUX  
De 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi

#### **La crèche du Val Los Polits (Montlaur)**

micro crèche  
1 Rue de la Terre Blanche  
11220 MONTLAUR  
De 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi

#### **Le Viguié**

Rue Raymond Radiguet  
11000 CARCASSONNE  
De 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi

#### **Espace Câlins (Trèbes)**

1 Avenue Pierre Curie  
11800 TRÈBES  
De 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi

#### **Brin d'Éveil (Villegailhenc)**

200 Chemin de Castellanie  
11600 VILLEGAILHENC  
De 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi

#### **Les Titounets (Villesèquelande)**

Avenue de l'Europe  
11170 VILLESÈQUELANDE  
De 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi

#### **Jean-Jaurès** halte garderie sans restauration

3 Rue de Lorraine  
11000 CARCASSONNE  
De 9h à 12h et de 13h45 à 17h45  
du lundi au vendredi

### **Service d'Accueil Familial (SAF)**

Le SAF fonctionne avec des assistantes maternelles salariées de Carcassonne Agglo Solidarité. Elles accueillent les enfants à leur domicile sous la responsabilité d'une éducatrice de jeunes enfants qui propose des ateliers éducatifs collectifs réguliers et des visites à domicile. 2 antennes :

#### **Les Galopins (Pezens)**

13 Rue de l'Europe  
11170 PEZENS

#### **Les Petis Loups (Carcassonne)**

Rue Alexandre Guiraud  
11000 CARCASSONNE

# RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES MODES DE PRÉ-INSCRIPTION

## «Carcassonne Agglo Solidarité» - CIAS

sis 1, Rue Pierre Germain 11890 CARCASSONNE - 04 68 26 79 00

Établissement Public, placé sous la responsabilité de son Président est gestionnaire des Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (E.A.J.E) dont il a la compétence.  
Le présent règlement détermine les modes de pré-inscription dans ses structures.

### **Article 1 : Lieu d'inscription**

Les demandes de pré-inscription en E.A.J.E. sont à déposer au :

«Carcassonne Agglo Solidarité» - CIAS Pôle Points Accueils Familles  
47, Allée d'Iéna 11000 CARCASSONNE  
04 68 26.74.82 / 83 / 87  
[multiaccueil@carcassonne-agglo-solidarite.fr](mailto:multiaccueil@carcassonne-agglo-solidarite.fr)

### **Article 2 : Validation de la demande**

Aucune demande de pré-inscription en E.A.J.E. ne pourra se faire avant le 6<sup>ème</sup> mois de grossesse.  
Dans un délai d'un mois après la date d'accouchement, **l'envoi d'un extrait d'acte de naissance de l'enfant validera la demande. A défaut, elle sera annulée.**

### **Article 3 : Durée de la demande**

Cette demande a une validité **d'un an** à compter de sa date de réception.

### **Article 4 : Attribution de places**

A) La commission d'attribution composée de membres élus au Conseil d'Administration de «Carcassonne Agglo Solidarité» - CIAS et d'administratifs se réunit régulièrement dans l'année. Elle étudie chaque demande en fonction des places disponibles selon une grille de points ainsi définie :

- Demandeur résidant sur le territoire de Carcassonne Agglo = 7 points
- Demandeur travaillant sur le territoire de Carcassonne Agglo = 1 point
- Couple dont les 2 membres travaillent = 4 points
- Couple dont un membre travaille = 2 points
- Couple dont les deux membres ne travaillent pas = 1 point
- Famille monoparentale qui travaille = 5 points
- Famille monoparentale qui ne travaille pas = 3 points
- Famille bénéficiaire du RSA majoré = 3 points
- Demande horaire atypique concernant la crèche Jeux de cubes = 3 points
- Situation d'urgence : décès, nécessité de protection (à préciser lors de la remise du dossier avec justificatifs) = 3 points
- Handicap, maladie chronique = 3 points
- Difficultés sociales (à préciser lors de la remise du dossier avec justificatifs) = 2 points
- Famille nombreuse (au-delà de 2 enfants) = 2 points
- Naissance multiples = 2 points
- Fratrines à accueillir simultanément = 1 point
- Enfant adopté = 1 point

En cas d'égalité de points, la pré-inscription la plus ancienne est prioritaire.

B) Une demande inférieure ou égale à 20 heures hebdomadaires n'est pas soumise à l'avis de la commission. Le service d'inscription se charge de transmettre la demande à la directrice de l'établissement choisi qui l'instruira.

### **Article 5 : Choix de la structure d'accueil**

La famille doit faire le choix de deux structures d'accueil.

À défaut de place disponible sur les structures choisies, la commission d'attribution peut en fonction des disponibilités proposer un autre établissement ou positionner la demande sur liste d'attente.

### **Article 6 : Liste d'attente**

Lorsqu'une place se libère entre deux commissions, le service d'inscription attribue la place en fonction de la liste d'attente établie par la commission.

**RENSEIGNEMENTS SUR LA FAMILLE**

Responsable légal 1 : M  Mme

Lien de parenté : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

.....

Tél. domicile : .....

Tél. portable : .....

Tél. pro : .....

@ : .....

Profession : .....

Nom et adresse de l'employeur :

.....

.....

.....

Demandeur d'emploi

Bénéficiaire du RSA   
(merci de fournir une attestation CAF)

Responsable légal 2 : M  Mme

Lien de parenté : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

.....

Tél. domicile : .....

Tél. portable : .....

Tél. pro : .....

@ : .....

Profession : .....

Nom et adresse de l'employeur :

.....

.....

.....

Demandeur d'emploi

Bénéficiaire du RSA   
(merci de fournir une attestation CAF)

**Situation familiale :**

Célibataire

Union libre

Pacsés

Mariés

Séparés

Divorcés

Veuve(f)

Êtes vous véhiculé ? OUI  NON

Nombre d'enfants à charge (autre(s) que celui de cette inscription) : .....

**Informations complémentaires :**

.....

.....

.....

Date :

Signature :